

Royaume du Maroc



Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du territoire
Agence Urbaine de Taza

*PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE
D'OULAD DAOUD*

Note de présentation

————— Juin 2014 —————

Agence Urbaine de Taza

Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare. Tél. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax. 05 35 28 5113

E-mail : autat@menara.ma / Site WEB : www.autaza.ma



Table des matières

I- PRESENTATION DE LA COMMUNE D'OULAD DAOUD	2
1- <i>Situation géographique</i> :	2
2- <i>Données naturelles</i> :	2
3- <i>Données démographiques</i> :	2
4- <i>Données économiques</i> :	2
5- <i>Structure foncière</i> :	3
6- <i>Urbanisation et Habitat</i> :	3
7- <i>Les équipements</i> :	3
a- Equipements et services publics	3
b- Equipements d'infrastructure	3
8- <i>Problématique</i> :	3
II- ORIENTATIONS ET OPTIONS D'AMENAGEMENT	4
1- <i>La Forme Urbaine</i> :	4
2- <i>L'armature viaire</i> :	4
3- <i>Typologie du zonage</i> :	5
4- <i>Projection et répartition des équipements</i> :	5
III- PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES SPATIALES A L'HORIZON DE 2020:	5
1- <i>Projections démographiques à l'horizon de 2020</i> :	6
2- <i>Projections spatiales à l'horizon de 2016</i> :	6
IV- OCCUPATION DU SOL	7
1- <i>Equipements</i>	7
a- Santé	7
b- Enseignement	7
c- Administrations	7
d- Culte	7
2- <i>Terrain de sport et Souk</i>	8
3- <i>Zones d'habitation</i>	8
4- <i>Zone Agricoles</i>	8

I- Présentation de la commune d'Oulad Daoud

1- Situation géographique :

La commune rurale d'**Oulad Daoud** appartient à la province de Taounate et s'étend sur une superficie de 121,2 Km², Elle est limitée comme suit :

- La C.R de Mezraoua au Nord ;
- Les C.R de Bouarouss et de Bssabssa au Sud ;
- La C.R d'Ain Aicha à l'Est ;
- Les C.R de Bouarous et d'Ourdzagh à l'Ouest.

Le centre d'**Oulad Daoud** chef lieu de la commune se situe sur la route nationale n°8 qui relie Fès à Taounate et elle est traversée par les deux routes provinciales n°5330 et n°4301.

2- Données naturelles :

La commune d'**Oulad Daoud** se situe au sud ouest de la ville de Taounate. Le territoire communal présente une topographie accidentée, avec des altitudes allant jusqu'à 1050m.

3- Données démographiques :

Selon les résultats des recensements généraux de 1994 et de 2004, la population de la commune rurale d'**Oulad Daoud** est augmentée de 12007 habitants à 12271 habitants avec un taux d'accroissement de 0,25%.

De même, la commune a connu une progression du nombre des ménages, celui -ci est passé de 1755 foyers en 1994 à 1970 en 2004 avec un taux d'accroissement de 0,2%.

4- Données économiques :

L'activité prédominante dans la commune se manifeste essentiellement dans l'agriculture, ceci se révèle bel et bien par la prépondérance des terrains agricoles et des plantations. En plus de l'exploitation agricole, l'élevage des bovins et des ovins représente une activité économique en plein essor, mais qui reste traditionnel.

Le commerce s'appuie principalement sur les recettes du souk hebdomadaire, ainsi que sur les recettes de quelques unités commerciales consacrées à l'alimentation générale, cafés, boucheries...etc. modeste

5- Structure foncière :

La structure foncière du centre est caractérisée par la prédominance des terrains privés au détriment des terrains domaniaux et communaux.

6- Urbanisation et Habitat :

Les constructions au sein de la commune d'**Oulad Daoud** sont caractérisées surtout par une structure horizontale, la majorité des constructions ne dépasse pas un seul niveau, deux niveaux et trois niveaux au centre d'**Oulad Daoud**.

L'habitat dominant au centre est de type moderne. En note également la prédominance de l'habitat dispersé, et on assiste à l'existence de noyaux irréguliers, d'où la nécessité des initiatives de restructuration visant la réorganisation, le contrôle et la gestion de l'expansion du cadre bâti.

7- Les équipements:

a- Equipements et services publics

Le centre d'**Oulad Daoud** compte un nombre limité d'équipements administratifs. Les secteurs d'enseignement et de santé sont entre autres représentés mais nécessitent d'ample confortement en vue de répondre aux besoins réels de la population. Le facteur d'accroissement démographique naturel, les renforcements des rapports entretenus entre ce centre et la ville de Taounate ainsi que les aspirations exprimées par les différents services et établissements publics, constituent la base pour les projections en la matière.

b- Equipements d'infrastructure

Le centre d'**Oulad Daoud** dispose d'un réseau d'assainissement mais ne couvre pas la totalité du centre.

Les déchets solides se heurtent, à l'absence d'une décharge publique aménagée, ce qui génère des décharges clandestins.

Le taux de branchement en eau potable est de 80 % et au réseau d'électricité est de 95 % au centre d'**Oulad Daoud**.

Le réseau de voirie est caractérisé par la prédominance des pistes qui sillonnent le territoire du centre. Seule la route nationale n°8 qui est goudronnée et qui constitue les artères principales du centre.

8- Problématique:

La problématique du développement urbain du centre apparaît clairement dans les rapports d'interaction des différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-

économiques...etc. Ces problèmes qui entravent la croissance urbaine du centre et son épanouissement économique et social, se résument dans les aspects suivants :

- La faiblesse de la structure économique locale encourage l'émigration ;
- La commune ne dispose pas d'un patrimoine foncier important, susceptible d'aider à la projection des équipements publics dans le cadre de l'étude courante;
- L'insuffisance des équipements publics capables de répondre aux besoins de la population ;
- Existence de noyaux clandestins nécessitant des opérations de restructuration;

II- Orientations et options d'aménagement

La variante d'aménagement retenue englobe les options suivantes :

1- La Forme Urbaine:

Pour l'aménagement du centre, il est recommandé d'opter pour un document dont l'objectif ultime est:

- Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que le respect des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés.

-L'adoption du redressement urbanistique en vue de restructurer l'habitat irrégulier et d'intégrer sa population dans le tissu social et économique.

-L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à l'élimination de la dispersion de l'habitat.

2- L'armature viaire :

La maîtrise de la mobilité est un facteur primordial pour tout projet de développement urbain. Partant de ce constat, l'organisation des différents déplacements urbains dans le centre est régie par les principes d'aménagements suivants :

- La hiérarchisation des voies : une structure viaire solide qui permet d'une part la fluidité des différents déplacements urbains (Personnes et marchandises) par le biais d'articulations judicieuses; et assure d'autre part l'accessibilité aux différentes zones projetées,

- L'intégration dans le site naturel et dans le « tissu urbain » existant en respectant les différentes composantes qui suivent:
 - ☒ La topographie du site ;
 - ☒ Les chemins piétons appropriés par les habitants ;
 - ☒ Le cadre bâti existant ;
 - ☒ Les propriétés foncières ;
 - ☒ Les terrains agricoles.

3- Typologie du zonage :

L'affectation des zones respecte les critères suivants :

- Renforcer le noyau urbain le long de l'axe de la route nationale n°8;
- Assurer le principe de l'équilibre au niveau de l'affectation des différentes zones ;
- Affecter en zones à restructurer les poches d'habitat irrégulier en vue d'asseoir une assise réglementaire de gestion;

4- Projection et répartition des équipements :

Le choix de l'emplacement des équipements projetés répond aux critères suivants :

- La concertation avec les autres partenaires;
- La création d'un centre urbain répondant aux besoins de la population projetée et capable d'exercer une attraction au sein de la commune ;
- La création d'un noyau urbain en zone habitat à faible densité pouvant exercer une attraction sur la population de la ville ;

III- Projections démographiques spatiales à l'horizon de 2020:

L'élaboration d'un plan d'aménagement sectoriel découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.

Le développement du centre d'**Oulad Daoud** ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socio-économique et naturel.

- Le centre est traversé par la route provinciale n°5327, la quel assure sa liaison avec la route régionale n°510 et le reste du territoire national. ;

- Le centre recèle des potentialités agricoles considérables et un paysage naturel remarquable ;
- Il regorge plusieurs équipements de proximité qui desservent la population de la commune d'**Oulad Daoud**.

1- Projections démographiques à l'horizon de 2020:

Les projections de la population du centre d'**Oulad Daoud** sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 0,25% entre 1994 et 2004, ainsi qu'une taille moyenne des ménages égale à 5.65.

Année		2010	2012	2014	2016	2018	2020
Commune	Nombre habitants	12457	12519	12581	12643	12707	12771
	Nombre familles	1994	2002	2010	2018	2026	2034

2- Projections spatiales à l'horizon de 2016:

EQUIPEMENT DE PROXIMITE		CRITERES DE PROJECTION		EXIST-ANT	A CREER		REMARQUES
		Taux/habitant	Nombre		nombre	Surface en m ²	
Enseignement	Ecole primaire	1/8000	2	2		14440	-
	Collège	1/16000	1				
	Lycée	1/32000	1	1		9017	
Santé	Centre de santé communale	1/30000	1	1		1971	-
Culte	Mosquées	-	3	1	2	4512	R.D.C
Espaces verts	Espaces verts	-	10	-	10	35910	-
Places	Places	-	3	-	3	3914	-

IV- Occupation du sol

1- Equipements

a- Santé

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
S	Dispensaire	1971	Existant

b- Enseignement

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
EP1	Ecole primaire	5455	Existante
EP2	Ecole communautaire	8985	Existante
EL	Lycée	9017	Existante
CF	Centre de formation	10236	A créer
SC	Dar Taliba	610	Existante

c- Administrations

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
A1	Commune	1295	Existante
A2	Poste	1328	A créer
A3	Selon besoin	1907	A créer
A4	Bibliothèque	449	Existante
A5	Selon besoin	16247	A créer
A6	Selon besoin	26193	A créer

d- Culte

Equipement	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
M1	Mosquée	921	Existante
M2	Mosquée	2821	A créer
M3	Mosquée	770	A créer
C1	Cimetière	4377	Existante
C2	Cimetière	6957	A créer

2- Terrain de sport et Souk

Equipement	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
SOUK	Souk	33290	A créer
SP	Terrain de sport	11990	A créer

3- Zones d'habitation

Zonage	Dénomination	Total (ha)
HE	Zone d'habitat économique continu	22,09
D	Zone villa isolée à deux niveaux	14,78
HR	Zone d'habitat à restructurer	5.34
N3	Zone d'industrielle de 3 ^{ème} catégorie	2,8
ZR	Zone Récréative	7,01

4- Zone Agricoles

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
RA	Zone Agricole	90,72
RB	Zone boisement	15,96